

Sujet : [INTERNET] Enquête public Condé sur Iton

De : Thierry BRIEND <briend.thierry@orange.fr>

Date : 15/03/2022 20:55

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Enquête public CONDE SUR ITON

A l'intention de Monsieur le commissaire enquêteur

Je me permets ce courrier en temps qu'élu depuis presque quarante ans de mandats municipal dans ma commune de Manthelon et de Mesnils sur Iton

Suivant la demande du gouvernement Hollande à l'époque, il nous a été fortement recommandé par l'état de nous regrouper, nous petites communes.

Je me souviens que le but était d'avoir des communes de cinq mille habitants pour se rapprocher des autres pays européens.

L'état a mis en place des dispositions favorisant ses regroupements.

Pour ma part, j'étais contre le regroupement de commune au début, je me suis dit, nos ancêtres ont fait la révolution en 1789 pour créer les communes et je ne voulais pas être celui qui aller rayer la commune de Manthelon de la carte.

Mais il faut vivre avec son temps, le monde a changé, il ne faut pas regarder en arrière mais en avant.

Ma petite commune n'avait plus d'école, à part l'église le cimetière et la salle des fêtes nous n'avions plus de projet structurant à part l'entretien de la commune.

Alors si le monde évolue, il nous fallait évoluer, j'ai donc compris qu'il fallait aller dans le sens du gouvernement.

Je pense que le conseil municipal de Condé sur Iton de l'époque a du avoir un peu la même réflexion, ils ont voté à neuf sur quatorze pour la fusion.

Nous avons su écouter leurs besoins et aller au-delà, on a investi dans leur école et dans la centrale de restauration.

S'ils nous quittaient, le syndicat scolaire dont fait parti Condé sur Iton serait dissous et n'existerait plus, quel gâchis.

Je ne parle pas des conséquences pour la communes de Mesnils sur Iton, il faudra revoter un nouveau conseil municipal, rebattre les cartes au niveau de l'INSE.

Je ne vous explique pas la perte d'argent public que cela va provoquer et le point mort que ça va engendrer sur les projets encours.

On a dépensé tellement d'énergie à se regrouper à six et après à neuf communes pour atteindre l'objectif fixé par l'état de plus de cinq mille habitants.

Je n'imagine même pas qu'un préfet puisse aller à l'encontre de sa hiérarchie en

divisant une nouvelle commune regroupée, sachant que cela pourrait faire jurisprudence et donner l'idée à d'autres communes de France, en créant l'inverse de ce que l'état a demandé.

Si Condé sur Iton s'en va, ils l'ont dit eux même, ils sont les « irréductibles gaulois », ils veulent rester indépendants, ils n'iront donc pas se regrouper avec Breteuil, ça n'est pas leur volonté.

Donc Monsieur le Préfet, il n'appartient qu'à vous et à vous seul de prendre une décision qui fera date dans l'Eure, mais certainement aussi au niveau national.

Cordialement

Thierry BRIEND